

arnouville

magazine

DÉCEMBRE 2017 // n° 69 // www.arnouville95.fr



ARMEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

Où en sommes-nous?

page 9



ENVIRONNEMENT

L'avenue du Parisien prend la route

pages 14-15



RENCONTRES DE QUARTIERS

Prenez date

page 16



BUDGET 2018

Coup de pouce aux investissements



PUBLICATION PÉRIODIQUE
DE LA VILLE D'ARNOUVILLE
15-17 rue Robert Schuman //
CS 20101
95400 ARNOUVILLE
Tél. // 01 30 11 16 16
Fax // 01 30 11 16 05

Directeur de la publication //
Pascal Doll

Coordination //

Service communication

Rédaction // S. Brianchon

Conception, réalisation //

Agence RDVA // 01 34 12 99 00

Photos // Agence RDVA,

Service communication, Fotolia

Dépôt légal // à parution

www.arnouville95.fr



Imprimé
sur papier
écologique
composé de
fibres recyclées
ou provenant
de forêts gérées
durablement.



sommaire



20



9



04

L'IMAGE DU MOIS



05

L'ESSENTIEL



06

TEMPS FORTS

L'actualité en images



08

INVESTIR

Investissements et travaux

Armement de la police municipale:
où en sommes-nous?



10

DOSSIER

Budget
2018 : coup
de pouce aux
investissements

La feuille d'impôt à la loupe



14

VIE PUBLIQUE

L'avenue du Parisis prend la route

Rencontres de quartiers :

prenez date

La ligne 17



19

**COMMENT
ÇA MARCHE?**

Collecte des déchets :
comment faire pour bien faire?



20

NE MANQUEZ PAS...

Darius, un voyage à travers les sens



21

TEMPS LIBRE



22

PORTRAIT

Aymeric Massy, responsable et
directeur commercial des Moulins
d'Arnouville



23

PRATIQUE

Tribunes d'expression

État civil



22



PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

L'avenir de notre territoire se décide aujourd'hui... restons optimistes

Dans quelques jours, s'achèvera une année 2017 qui restera dans les mémoires comme l'année de tous les bouleversements. Je veux bien sûr parler de l'élection présidentielle puis des élections législatives dont nul, il y a un an, n'aurait prédit les résultats.

Je n'ai pas l'intention de refaire le film de ces événements. En revanche, je tiens à attirer votre attention sur un certain nombre de projets gouvernementaux qui concernent très directement l'avenir de nos communes et de notre territoire.

La suppression de la taxe d'habitation. Elle réjouira sans doute un grand nombre d'entre vous puisque, selon nos calculs, 80 % des Arnouvillois n'auront plus à s'acquitter de cet impôt. L'État annonce heureusement une compensation financière intégrale pour les communes. À surveiller de près car, sans cette recette fiscale, impossible de boucler le budget de notre commune.

La réorganisation de la métropole francilienne. L'État lance la fusion de Paris et des départements des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne en une immense métropole. Le projet prévoyait initialement le rattachement du pôle aéroportuaire de Roissy mais suite à la mobilisation des élus du secteur, il semble que le gouvernement fasse marche arrière si l'on en croit les déclarations du président de la République au salon des maires de France.

Le report voire la suppression du projet de ligne 17 destinée à raccorder notre territoire au futur réseau du Grand Paris Express. Je l'évoquais dans notre dernier « 4 pages », je suis engagé à 100 % dans le combat des élus du Grand Roissy pour éviter cette erreur et cette injustice. Sans la ligne 17, nos communes resteront à l'écart du développement de la région et tous nos projets, pôle gare inclus, pourraient être remis en cause.

En vérité, je crains qu'un état technocratique se mette en place, en reléguant les maires à la mission de bureau des réclamations. Le maire reste pourtant l'élu le plus proche des Français. Je m'efforce, avec toute mon équipe, de vous rencontrer et de vous écouter le plus souvent possible, pour agir localement et défendre vos intérêts à l'échelon intercommunal. Espérons que rien ne vienne altérer ce lien de confiance et l'état d'esprit positif qui nous anime.

C'est maintenant le moment de respecter la traditionnelle trêve des confiseurs, de vous souhaiter un joyeux Noël et de belles et chaleureuses fêtes de fin d'année. En attendant 2018 et nos prochaines rencontres de quartier qui reprendront dès le mois de février.

Sans la ligne 17, nos communes resteront à l'écart du développement de la région et tous nos projets, pôle gare inclus, pourraient être remis en cause.



L'IMAGE DU MOIS

C'est l'investissement majeur de cette année 2017 : la nouvelle école maternelle Charles Perrault a été inaugurée officiellement le 29 septembre dernier en présence du sous-préfet du Val-d'Oise, Denis Dobo-Shoenenberg et du délégué du préfet, Antoine Prudent ; du député François Pupponi ; de la nouvelle présidente du Conseil départemental Marie-Christine Cavocchi et du conseiller départemental Michel Aumas ; de Stéphanie Von Euw, conseillère régionale et de Patrick Renaud, président de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France. De nombreux parents d'élèves ont également profité de cette cérémonie protocolaire pour découvrir les locaux, guidés par la directrice, Madame Perret. D'un montant total de 1 750 000 € hors taxes, le projet a bénéficié d'aides du Conseil départemental du Val-d'Oise (540 000 €), du Conseil régional (525 000 €) et de l'État (375 000 €).

Dotée au total de 8 classes et d'espaces administratifs supplémentaires, l'école est désormais entièrement construite en dur. Seuls les locaux en préfabriqué du réfectoire récemment rénovés, le préau et la garderie ont été conservés. Une belle réalisation pilotée par les services techniques de la ville.

LES BACHELIERS À L'HONNEUR

La municipalité a organisé comme tous les ans une cérémonie pour féliciter officiellement les bacheliers de leur réussite. Le maire, Pascal Doll, secondé par Jean-Claude Tattu, adjoint chargé des Affaires scolaires, a offert aux jeunes présents un chèque cadeau d'un montant de 60 euros. La promo 2017 des bacheliers demeure d'un bon niveau à Arnouville, traduisant un fort engagement de nombreuses familles autour de la réussite éducative des jeunes. Sur les 53 jeunes ayant répondu

à l'invitation de la ville, 3 ont décroché une mention Très bien, 11 une mention Bien et 14 une mention Assez bien. Une représentation quasi parfaite des filières générales et techniques avec 26 jeunes ayant obtenu un bac général et 27 un bac technologique ou professionnel. ■



MOULINS FORICHER LA RICHESSE DU BLÉ DE NOUVEAU EXPLOITÉE

Les Moulins d'Arnouville construits en 1984 ont retrouvé une seconde vie après leur rachat par la société Foricher en avril 2016. Ces installations jusqu'à présent sous exploitées constituent désormais la 3^e unité de production de la société Foricher dont la clientèle est constituée d'artisans franciliens mais également de professionnels à l'international et les différents types de farines fabriquées proviennent exclusivement de blé d'origine locale. Les Moulins ont été officiellement inaugurés le 19 septembre par le Président de cette entreprise familiale, lequel a annoncé la poursuite des investissements avec notamment la création d'un fournil

de formation destiné aux artisans boulangers traditionnels, dès 2018. La municipalité se félicite de la reprise des moulins de la ville par une société qualitative, spécialisée dans la production de farines Label Rouge. En effet, les produits certifiés répondent à un cahier des charges strict faisant foi de leur qualité. Le boulanger Christophe Rouget, l'un des plus anciens clients de la société, avait d'ailleurs remporté en 2013 la finale du concours de *La meilleure boulangerie de France* sur M6. ■

UNE SEMAINE DE BON GOÛT

Du 9 au 13 octobre dernier, dans le cadre de la semaine du goût, la Maison de la petite enfance de la ville s'est parée d'un arc-en-ciel de couleurs au gré des menus. À chaque jour son menu et sa couleur. Toutes les sections ont participé. Les parents se sont également pris au jeu en habillant leurs enfants en accord



avec la thématique culinaire du jour. Une semaine de dégustation et d'éveil des sens qui a permis aux tout-petits de découvrir des mets atypiques comme le gâteau aux carottes, la purée de betteraves ou encore le guacamole, le tout « fait maison » par les équipes admirables de la crèche municipale. La semaine s'est terminée en beauté avec une dégustation de fruits exotiques pour la grande section. Les petites papilles se sont essayées à la mangue, au pitaya ou encore au kaki. ■



ANCIENNE MAIRIE LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION LANCÉS

Conformément au planning établi en début d'année, le chantier de réhabilitation de l'ancien Hôtel de Ville, au Vieux Pays, a été lancé à l'automne.

Pilotées par les services techniques, les entreprises ont d'abord procédé à la démolition d'un bâtiment annexe qui avait été construit dans le milieu des années 60. La disparition de ces locaux permettra d'ouvrir les jardins sur la rue de Boishue. Parallèlement,

la réhabilitation des deux corps de bâtiment les plus anciens a débuté avec la démolition des cloisons intérieures.

Dans les prochaines semaines, la ville procédera à l'enlèvement des modules de bureaux en préfabriqués installés dans le parc au début des années 90. Le chantier se poursuivra ensuite avec le ravalement des bâtiments jumeaux.

Enfin, le réaménagement du parc en jardin public avec théâtre de verdure pour des animations de plein air, sera entrepris au printemps. L'ensemble du programme de réhabilitation de ce bâtiment historique devrait être achevé à la fin du premier semestre 2018. ■

L'actualité

en images



16 SEPTEMBRE. 10 ANS DU CLOS D'ARNOUVILLE

La maison de retraite médicalisée ORPEA du Clos d'Arnouville a fêté ses 10 ans en septembre sous la houlette de la directrice de l'établissement Karen Lacastaigneratte. Un après-midi festif en présence des résidents et de leurs familles, auquel le maire Pascal Doll a tenu à assister. Accompagné de Claude Fernandez-Feliz, 1^{re} adjointe en charge des Affaires sociales et vice-présidente du CCAS, il a souligné la qualité du service à la personne de l'établissement.



27-30 SEPTEMBRE. FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

De la comédie déroutante aux matchs d'improvisation, la troupe du Théâtre de Quat'sous a su conquérir le public avec un feu d'artifice d'émotions.



SAMEDI 7 OCTOBRE. LES SEA GIRLS

Chansons, danses en tous genres, situations chaotiques, jeu clownesque sous des airs d'opéra, les Sea girls célèbrent la fin d'un monde. Un spectacle détonnant qui a ravi le public de l'Espace Charles Aznavour, mélangeant musiques à texte, chansons burlesques, chorégraphies, humour et Music-Hall.



10 NOVEMBRE. CONCERT URBAIN

Le jeune artiste populaire Mohamed Sylla, dit MHD a fait vibrer ses fans Arnouillois. Le créateur de l'Afro trap aux dizaines de millions de vues sur Youtube, était de passage à Arnouville dans le cadre de sa tournée événement. Une fréquentation record pour la salle des fêtes avec plus de 850 places vendues !



11 NOVEMBRE. MÉMOIRE

Une cérémonie touchante placée sous le signe de l'échange intergénérationnel et du devoir de mémoire avec la présence de collégiens de l'établissement St Didier aux côtés des porte-drapeaux, et d'élèves de l'école Danielle Casanova qui ont repris la Marseillaise au Monument aux Morts.



18 NOVEMBRE.

À QUOI ÇA SERT UN LIVRE?

L'artiste Gaëlle Fraysse était de passage à la bibliothèque intercommunale pour décortiquer cet objet fait de papier, d'encre, de mots, de phrases, de dessins et d'images qu'est le livre. En un clin d'œil les tout-petits ont laissé voguer leur imaginaire à la découverte de cet objet porteur de tant d'émotions. Une façon d'initier les enfants au plaisir de la lecture.



8-9 DÉCEMBRE.

RECORD DE DONS POUR LE TÉLÉTHON

Cette année encore, diverses animations au profit du Téléthon ont été organisées. Une vente d'huîtres s'est déroulée sur le parking de l'Espace Charles Aznavour. Le dîner-spectacle du vendredi a réuni 450 participants. L'animation a été assurée par plusieurs associations de la ville. L'amicale du personnel communal a tenu un stand de loterie, l'association du Club Rencontre a de son côté vendu des objets artisanaux. Un loto animé par le Club Sourire, a eu lieu le samedi 9 décembre. Cette 31^e édition a permis de recueillir plus de 11 500 euros de dons.

12 NOVEMBRE.

TROC ET PUCES ENFANTS

Vous avez été nombreux à venir explorer les 45 stands du Troc et Puces enfants, tenus par des jeunes Arnouillois de 7 à 14 ans. Pour s'inscrire, les participants devaient donner un livre ou un jouet; la collecte a été remise à la Croix-Rouge et à l'Escale Sainte Monique.



30 NOVEMBRE & 1^{ER} DÉCEMBRE.

POIL DE CAROTTE

Les élèves de CM2, de 6^e et de 5^e ont assisté à l'œuvre théâtrale *Poil de Carotte*. Ils ont pu découvrir le génie de l'écrivain Jules Renard, une mise en lumière des travers sociétaux et familiaux.





INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX

GYMNASÉ LÉO LAGRANGE, C'EST PARTI

De l'ancien gymnase, il ne reste désormais plus rien. La rénovation intégrale de l'équipement a débuté en octobre dernier avec le démontage de la toiture et des parois de bardage, et la démolition des anciens locaux en dur (sanitaires et logement du gardien).

Une nouvelle charpente et de nouvelles parois beaucoup plus isolantes seront mises en place. Le sol sportif sera refait complètement, de même que les systèmes d'éclairage et de chauffage. Le programme prévoit également la construction de nouveaux locaux comprenant un hall d'accueil, 4 vestiaires avec sanitaires, un bureau, un réfectoire et une infirmerie. Un logement de gardien sera réaménagé à l'étage de ces locaux.

Extérieurement, on retrouvera des matériaux identiques à ceux déjà utilisés pour le dojo, dans un souci de cohérence architecturale. De grandes verrières sont également prévues pour apporter un maximum de lumière naturelle à l'intérieur du gymnase. Pour parfaire l'ensemble, un mur d'escalade de 16 parcours sera créé, pouvant accueillir jusqu'à 32 grimpeurs simultanément.



ÉCLAIRAGE PUBLIC: PRESQUE TOTALEMENT LED

Le programme 2017-2018 de modernisation du réseau d'éclairage avance à très bon rythme puisque la quasi-totalité du remplacement des anciennes lampes fluorescentes est aujourd'hui bouclée avec 1 540 sources d'éclairage LED traitées. En effet, la couverture du secteur Est de la commune qui devait initialement être effectuée en 2018, a pu être réalisée dès cette année.

En accord avec l'entreprise Derichebourg qui assure la maintenance du réseau dans le cadre d'un marché public, la ville a souhaité accélérer la cadence dans la mesure où les économies d'électricité sont immédiates : 80 % d'énergie consommée en moins avec les LED par rapport aux lampes classiques, et une durée de vie considérablement supérieure.

La modernisation du réseau a nécessité un budget total de 410 000 euros, amorti en 4 ans.

DANS LES ÉCOLES

Les vacances de Toussaint ont permis aux services techniques d'effectuer les interventions suivantes :

- **Charles Perrault** : reprise des sols du couloir et réalisation d'un sol en résine dans la réserve
- **Claude Demange et Danielle Casanova** : remise en peinture partielle des réfectoires
- **Victor Hugo** : reprise du sol en carrelage et de la dalle des sanitaires
- **Divers travaux suite aux demandes des enseignants** : aménagement progressif des classes Charles Perrault, pose d'étagères à Danielle Casanova, remplacement des luminaires défectueux sur l'ensemble des écoles.
- **Installation de nouvelles barrières de protection** aux abords des écoles Casanova, Anna Fabre et Jean-Jaurès dans le cadre du plan Vigipirate renforcé.



LE POINT VOIRIE

» **Rue du colonel Driant**, les travaux de requalification de la rue ont débuté au mois de novembre et devraient être achevés en mai prochain. La ville engage d'importants travaux qui portent dans un premier temps sur l'installation d'un collecteur d'eau pluviale et se poursuivront, une fois ces travaux d'assainissement réalisés, avec la réfection complète de la chaussée et des trottoirs. L'enfouissement total des réseaux aériens sera également réalisé, et le stationnement reconfiguré. Enfin, le projet prévoit la création d'un petit terre-plein central et les candélabres seront remplacés.



» **Avenue Béranger**, les travaux de remise en état de la chaussée et des trottoirs se sont achevés en octobre dernier. L'enfouissement des câbles traversants a été effectué dans la foulée après raccordement des riverains aux nouveaux réseaux souterrains d'électricité et de téléphone.



» **Avant l'hiver**, une trentaine de pièces de chaussées très dégradées ont été remises en état courant octobre dans une quinzaine de rues de la commune dans le cadre d'un marché de « petit entretien » de la voirie. Ces travaux – 250 m² de surface au total traités en enrobé à chaud – permettent de limiter la fragilité des chaussées en prévision de la période hivernale.



ARMEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

OÙ EN SOMMES-NOUS?

En 2017, 44 % des policiers municipaux portent des armes contre 35 % en 2012. Arnouville fait à son tour partie des communes ayant fait le choix d'armer ses policiers. La sécurité étant la pierre angulaire de la politique de la ville.

Dès 2015 dans le climat de l'état d'urgence faisant suite aux actes terroristes, les syndicats de police municipale ont mis à l'ordre du jour la question de l'armement des policiers municipaux. Le décret du 28 novembre 2016 autorise la police de proximité au port d'armes semi-automatiques de 9 mm, le même type que la police nationale et la gendarmerie. Les mairies qui le souhaitent ont ainsi la possibilité d'armer leurs agents. Un choix décidé par la municipalité d'Arnouville dès l'an dernier.

120 HEURES DE FORMATION



Mais on ne distribue pas ce type d'armes à la légère. Les agents de police municipale ont tout d'abord suivi une formation théorique avant de passer un premier examen prouvant leur maîtrise des règles de sécurité à respecter. S'en est suivi un entraînement au maniement des armes et au tir, en conditions réelles. L'objectif premier étant d'amener les agents à savoir analyser une situation pour n'utiliser leur arme qu'en cas d'absolue nécessité. Une attestation de réussite, délivrée à chaque agent ayant réussi l'examen théorique et pratique, est ensuite transmise au maire et au préfet, pour l'établissement d'un arrêté de port d'armes autorisant nominativement chaque agent à porter une arme de catégorie B.

BIENVENUE AU NOUVEAU COMMISSAIRE DE GONESSE!

Après avoir exercé pendant plusieurs années sur les terrains parfois difficiles de Seine-Saint-Denis, le Commissaire Christian Ratel vient de prendre la direction du Commissariat de Gonesse dont les effectifs assurent notamment la protection d'Arnouville. Ce poste à hautes responsabilités, demande de rester attentif à l'évolution des différentes formes de délinquance. Christian Ratel pilote son équipe, en veillant notamment au respect des objectifs définis par le ministère de l'Intérieur.

EN BREF

Caméra piéton : un nouvel outil de la police municipale

Depuis septembre, après autorisation préfectorale, chaque agent de la police municipale de la ville part en patrouille avec une caméra piéton individuelle. Elle enregistre et filme les personnes contrôlées, ces dernières étant toujours prévenues. Cet outil permet souvent de reprendre le dialogue avec des personnes récalcitrantes, et s'avère utile dans différentes situations : en cas d'affaire judiciaire ou de vol de voiture par exemple. Seul un Officier de Police Judiciaire (OPJ) peut avoir accès à l'enregistrement de la caméra en cas de problème.



Quatre agents se sont distingués par leur sang-froid

Le soir du 13 juillet, au cours d'une patrouille, quatre policiers municipaux ont dû faire preuve de bravoure pour gérer un incident de grande ampleur. Lors de l'interpellation de trois individus à l'origine de l'agression de jeunes filles, un groupe d'hommes apparentés aux jeunes femmes avait pris les policiers à partie. « Une cinquantaine d'hommes s'est rapidement rapprochée de nous. Ils voulaient faire justice eux-mêmes et lyncher les agresseurs », raconte le chef de la police municipale, Didier Paillard, présent sur les lieux. Les policiers ont dû faire preuve de sang-froid, en attendant l'arrivée des renforts de police nationale. L'un d'eux, blessé d'un coup de pied à la tête, avait dû être pris en charge par les pompiers suite à une perte de connaissance. Cet événement démontre à quel point les policiers municipaux sont tout autant exposés que leurs collègues de la police nationale, justifiant le renforcement de leurs propres moyens de protection.



LA FEUILLE D'IMPÔTS À LA LOUPE

PAS SIMPLE DE COMPRENDRE LA FEUILLE D'IMPOSITION LOCALE QUI ADDITIONNE DIFFÉRENTS TYPES DE PRÉLÈVEMENTS ET DE TAXES. DÉCRYPTAGE AUTOUR DE L'AVIS D'IMPOSITION SUR LA TAXE FONCIÈRE D'UNE MAISON DE QUATRE PIÈCES SITUÉE À ARNOUVILLE.

LES SYNDICATS DE COMMUNES

CETTE TAXE VARIE SELON LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ÉTABLIS SUR UN TERRITOIRE. CONCERNANT ARNOUVILLE, IL S'AGIT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DU CROULT ET DU PETIT ROSNE (SIAH) QUI ASSURE LA PRÉVENTION DES INONDATIONS, LA GESTION DES RIVIÈRES, LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES.

L'IMPÔT INTERCOMMUNAL

IL EST APPARU EN 2016 APRÈS LA FUSION DES INTERCOMMUNALITÉS, DANS LE CADRE DE LA LOI NOTRE (NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE). LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DISPOSE DÉSORMAIS D'UNE FISCALITÉ DIRECTE PRÉLEVÉE AUPRÈS DES MÉNAGES ET VOTE SES TAUX APPLIQUÉS À LA TAXE FONCIÈRE AINSI QU'À LA TAXE D'HABITATION.

LA PART DÉPARTEMENTALE

ELLE EST VOTÉE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL. APRÈS UNE FORTE HAUSSE DE 30 % EN 2016 PAR RAPPORT À 2015, CE TAUX N'A PAS CHANGÉ EN 2017.

LA PART COMMUNALE

SON TAUX EST VOTÉ CHAQUE ANNÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL, DE MÊME QUE CELUI DE LA TAXE D'HABITATION (APPELÉE À DISPARAITRE PROGRESSIVEMENT) ET DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES. L'ÉVOLUTION DES TAUX EST CLAIREMENT INDICUÉE SUR VOTRE FEUILLE D'IMPOSITION.

LES TAXES SPÉCIALES

VOUS VOUS DEMANDEZ TOUJOURS À QUOI CES TAXES CORRESPONDENT. IL S'AGIT, D'UNE TAXE DESTINÉE À FINANCER LE FUTUR MÉTRO AUTOMATIQUE DU GRAND PARIS EXPRESS AUQUEL TOUS LES FRANÇAISIENS, PARTICULIERS ET ENTREPRISES CONTRIBUENT. D'OÙ LA MOBILISATION DES ÉLUS DU SECTEUR POUR LE MAINTIEN DE LA LIGNE 17.

LES BASES FISCALES

ELLES SONT CALCULÉES PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT ET CONSTITUENT UNE PHOTOGRAPHIE FISCALE DE LA VALEUR D'UN BIEN IMMOBILIER. CHAQUE ANNÉE, ELLES SONT REVALORISÉES D'ENVIRON +1 % DANS LE CADRE DE LA LOI DE FINANCES VOTÉE PAR LES DÉPUTÉS. LE TAUX DE CHAQUE TAXE S'APPLIQUE ENSUITE À CES BASES. CONSÉQUENCE, MÊME SI LE TAUX NE CHANGE PAS, LE PRODUIT DES IMPÔTS AUGMENTE.

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TOM)

ELLE PERMET DE FINANCER LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS. PARTICULARITÉ À ARNOUVILLE: C'EST LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION QUI GÈRE CETTE COMPÉTENCE. LA TAXE AVAIT BAISSÉ DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE EN 2016, COMPENSANT EN PARTIE L'APPARITION DU NOUVEL IMPÔT INTERCOMMUNAL LA MÊME ANNÉE.

		Commune		Syndicat de communes		Intercommunalité		Département		Taxes spéciales		Taxes ordures ménagères		Taxe GEMAPI		Total des cotisations	
TF 2017		21,83%		1,47%		3,94%		17,18%		0,652%		6,94%					
Taux 2016		22,05%		1,43%		3,94%		17,18%		0,652%		6,94%					
Taux 2017		22,05%		1,43%		3,94%		17,18%		0,652%		6,94%					
Adresse		2887		2887		2887		496		19		200					
Base ①		637		41		114											
Cotisation lissée ②																	
Adresse																	
Base ①																	
Cotisation																	
Cotisation lissée ②																	
Cotisations		2016		2017		2016		2017		2016		2017		2016		2017	
		628		637		42		41		494		19		200		1507	
		637		637		41		114		496		19		200			
Cotisation totale ③		637		637		41		114		496		19		200			
Variation ④		+1,43%		-2,38%		+0,88%		+0,40%		0%		0%		0%			
		Commune		Syndicat de communes		Intercommunalité		Taxes additionnelles		Taxes spéciales		Chambre d'agriculture		Taxe GEMAPI		Total des cotisations	
Taux 2016		%		%		%		%		%		%		%		%	
Taux 2017		%		%		%		%		%		%		%		%	
Bases terres non agricoles		%		%		%		%		%		%		%		%	
Bases terres agricoles		%		%		%		%		%		%		%		%	
Cotisations		2016		2017		2016		2017		2016		2017		2016		2017	
		%		%		%		%		%		%		%		%	
Variation		%		%		%		%		%		%		%		%	
		%		%		%		%		%		%		%		%	
Dégrevement jeunes agriculteurs																	
Base du forfait forestier																	
Majoration base terrains constructibles commune																	
Majoration base terrains constructibles intercommunalité																	
Caisse d'assurance des accidents agricoles																	
Base « État »																58	
Base « Collectivité »																1565	
Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour 6€ et la taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France pour 6€.																	
Frais de gestion de la fiscalité directe locale																	
Dégrevement « Habitation principale »																	
Dégrevement JA « État »																	
Dégrevement JA « Collectivité »																	
Montant de votre impôt :																	
Références administratives :																	

LES HAUSSES D'IMPÔTS CALCULÉES PAR LE PARISIEN, PAS FAUX... MAIS PAS JUSTE

Dans un article publié le 12 octobre dernier, le quotidien Le Parisien a présenté des pourcentages d'évolution des taxes locales qui ont surpris nombre de maires du Val-d'Oise. Pour Arnoville, la hausse présentée de 38,89 %, mérite quelques éclaircissements. Car la méthode de calcul a consisté à additionner les taux communaux et les taux des intercommunalités nouvellement créés en 2016 et à mesurer la progression par rapport aux années antérieures. Avec une colonne d'imposition en plus, forcément, ça augmente beaucoup plus vite. D'autant plus, qu'en ce qui concerne Arnoville, le calcul n'a pas pris en compte les baisses de la part intercommunale prélevée sur la taxe d'habitation et celle de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui ont plus que compensé la taxe foncière de l'intercommunalité, et ce à l'initiative de la Communauté d'Agglomération « Roissy Pays de France ».



DOSSIER

BUDGET 2018 COUP DE POUCE AUX INVESTISSEMENTS

Le Conseil municipal vient de voter le budget 2018 de la ville. Avec une situation financière toujours saine, un niveau d'endettement très bas et des dépenses de fonctionnement stables, la commune peut augmenter cette année ses dépenses d'investissement. Le budget, c'est le poste de pilotage de la gestion communale. Zoom sur les différentes étapes de son élaboration.

L'ÉLABORATION DU BUDGET, ÉTAPE PAR ÉTAPE

JUIN

Tous les services municipaux reçoivent un état détaillé de leur situation budgétaire de l'année précédente, et une situation comptable intermédiaire des six premiers mois de l'année.

JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE

Les services élaborent leurs prévisions budgétaires pour la fin de l'année en liaison avec leurs élus référents afin d'anticiper la clôture de l'exercice et permettre au service financier de préparer le budget de l'année suivante sur la base des opérations financières réellement réalisées.

SEPTEMBRE

Chaque secteur présente ses propositions budgétaires en fonctionnement comme en investissement. Parallèlement, est réalisé un travail d'analyse des évolutions budgétaires et fiscales décidées par le gouvernement concernant les budgets des collectivités. Le but est d'anticiper la part des différentes dotations et subventions de l'État pour bâtir un budget réaliste.

OCTOBRE

Ajustement des propositions des services et présentation de la première maquette budgétaire aux élus. Elle sert de base aux arbitrages budgétaires: choisir les actions et investissements prioritaires en fonction des objectifs fixés de stabilité budgétaire et de limitation du recours à l'emprunt.

NOVEMBRE

Rapport d'orientations budgétaires permettant à l'ensemble du conseil municipal de prendre connaissance de la situation économique globale au niveau national et de ses impacts potentiels sur les finances locales. Les principaux choix d'investissement sont également présentés aux conseillers municipaux.

DÉCEMBRE

Vote du budget par le conseil municipal, autorisant les services à effectuer les dépenses et les recettes inscrites au budget à partir du 1^{er} janvier.

19/20

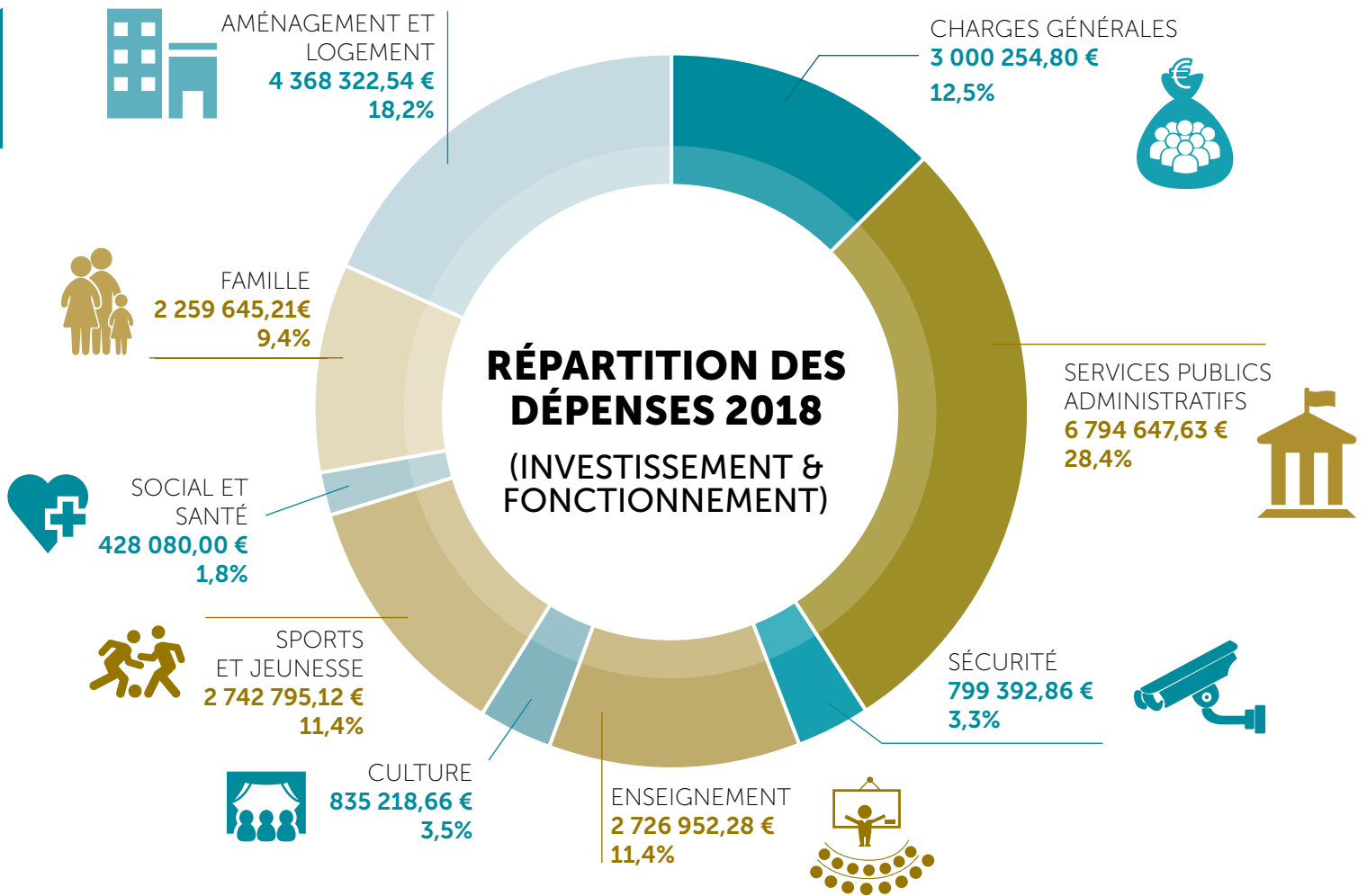
C'EST LA NOTE ACCORDÉE PAR LE SITE INTERNET

"LES CONTRIBUABLES ASSOCIÉS" À LA GESTION D'ARNOUVILLE. CETTE NOTE ATTRIBUÉE À LA CLÔTURE DES COMPTES DE 2016, PLACE ARNOUVILLE SUR LA PLUS HAUTE MARCHE DU PODIUM DES VILLES DU VAL-D'OISE. POUR ATTRIBUER CETTE NOTE, LE SITE EXPLOITE LES DONNÉES ON NE PEUT PLUS OFFICIELLES DU MINISTÈRE DES FINANCES.

→ À voir en détail sur www.contribuables.org

1,1 AN

C'EST LA DURÉE QU'IL FAUDRAIT À LA COMMUNE POUR REMBOURSER L'INTÉGRALITÉ DE SES DETTES EN Y CONSACRANT LA TOTALITÉ DE SES CAPACITÉS D'AUTOFINANCEMENT. CE RATIO TRÈS IMPORTANT DANS LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE RETIENT UN SEUIL MAXIMAL DE 15 ANS.



LES TROIS GRANDS OBJECTIFS DU BUDGET 2018

- Le soutien au pouvoir d'achat des familles via le maintien des activités et actions municipales et la mise en place d'une tarification des services adaptée.
- La poursuite et l'augmentation cette année des investissements structurels, pour renforcer l'attractivité d'Arnouville.
- La recherche constante d'économies de fonctionnement et d'efficacité des services.

Les chiffres à retenir

179 €

C'est le montant de la dette par habitant en décembre 2017. La dette communale tombe ainsi à son plus bas niveau historique et se situe très loin de la moyenne des villes de même taille en Ile-de-France à 957 € par habitant.

3 238 000 €

C'est le montant total des baisses cumulées de dotations versées par l'État à la commune de 2012 à 2017. Trois millions d'euros de recettes en moins sur cinq ans, c'est l'équivalent de plus de trois terrains de football en synthétique, de la reconstruction de l'école maternelle Charles Perrault ou l'équivalent de la réfection intégrale de 6 rues comme la rue Paul Bert ou la rue Béranger.

+0,5 %

C'est la hausse qui sera appliquée en 2018 aux taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière. Le taux de TH passera de 14,87 % à 14,94 % et celui de la taxe foncière de 22,05 % à 22,16 %. Depuis près de 20 ans, la commune réalise chaque année des ajustements très légers de ses taux, n'impactant les contribuables que de quelques euros.

452 300 €

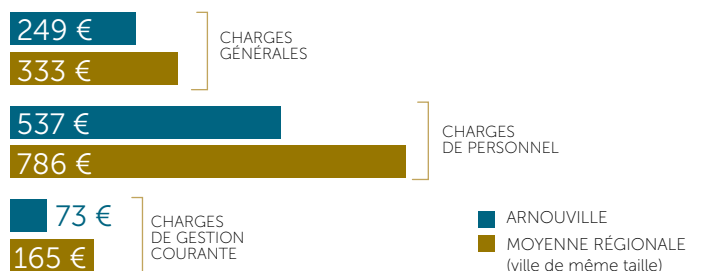
C'est l'enveloppe de subventions qui sera versée à l'ensemble des associations de la ville en 2018. Des subventions en hausse de +5 %

735 000 €

C'est le montant total des participations des familles aux services municipaux: restauration scolaire, centres de loisirs, aide au maintien à domicile des personnes âgées, billetterie des spectacles, concession du cimetière, etc. Ces recettes sont en très légère diminution de -0,5 %.

LE BUDGET À CHIFFRES COMPARÉS

Dépenses en euros par habitant comparées à la moyenne régionale des villes de même taille.





ENTRETIEN

PASCAL DOLL, MAIRE, CHARGÉ DE LA
GESTION DES FINANCES COMMUNALES



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR 2018

BUDGET TOTAL D'INVESTISSEMENT 2018

7 428 964 € soit + 25 % par
rapport au budget d'investissement
de 2017, dont voici les principaux
exemples :

VOIRIE

2 692 000 €

- Réfection de la rue du Colonel Driant : **850 000 €**
- Réfection de la rue de Trouville : **520 000 €**
- Réfection de la rue Marcel Delavault : **200 000 €**
- Réfection de la rue Maillat : **500 000 €**
- Acquisition et remplacement de caméras de vidéo protection : **70 000 €**
- Travaux d'entretien divers (marquages au sol, réfections ponctuelles, signalisation, équipements de sécurité) : **270 000 €**

BÂTIMENTS

3 868 000 €

- École Victor Hugo : **59 000 €**
- École Jean Jaurès : **80 000 €**
- École Danielle Casanova (réfection des toitures notamment) : **288 000 €**
- Réalisation de la nouvelle crèche du Vieux-Pays : **620 000 €**
- Études pour la modernisation et l'agrandissement de l'Espace Charles Aznavour : **250 000 €**
- Réhabilitation de l'ancienne mairie : **525 000 €**
- Entretien des bâtiments communaux : **706 000 €** (dont programme d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite : 250 000 € ; travaux divers à l'espace Miltenberg : 144 000 € ; travaux divers au Centre Technique Municipal et à l'Hôtel de Ville : 150 000 € et provisions pour travaux d'entretien divers : 162 000 €)
- Rénovation du gymnase Léo Lagrange : **1 160 000 €**
- Entretien des équipements sportifs : **180 000 €**

URBANISME, ESPACES VERTS, INFORMATIQUE

- Informatique, logiciels, téléphonie : **260 000 €**
- Urbanisme (frais d'études, provisions pour la gestion active du patrimoine) : **250 000 €**
- Espaces verts et parc automobile : **184 500 €**
- Autres services (provision pour petits investissements) : **174 464 €**

Sur les critères du niveau de dépense par habitant et de l'endettement, nous sommes dans une situation très saine.

Le site internet des Contribuables associés vient d'accorder une très bonne note de 19/20 à la gestion financière d'Arnouville. C'est sérieux?

Oui, car ce calcul se base sur une analyse des comptes officiels des communes en provenance du ministère des Finances, et mesure notamment le niveau de dépense par habitant et l'endettement. Sur ces deux critères, nous sommes effectivement dans une situation très saine. Le site parle de « maires économes », qualificatif qui me convient, en précisant toutefois qu'économiser n'empêche pas d'investir et d'améliorer les services de la ville.

Pourtant, si on y regarde de près, les taux communaux augmentent légèrement cette année. C'était nécessaire?

C'est notre stratégie financière depuis vingt ans : augmenter les taux très légèrement chaque année – 0,5 % pour 2018 – pour suivre la hausse inévitable de certaines dépenses. Cela permet d'éviter des budgets étriqués, le recours excessif à l'emprunt et les augmentations d'impôts brutales, généralement après les élections. Ça ne s'est jamais produit à Arnouville, et nous n'avons pas l'intention de commencer une carrière de mauvais gestionnaires maintenant.

Après une baisse conséquente des dotations de l'État, de nouvelles coupes budgétaires sont envisagées par le gouvernement. C'est une crainte fondée?

Il y a en effet des signaux qui doivent nous alerter. En 2018, l'effet de ciseaux entre les recettes et les dépenses de fonctionnement continuera en effet de s'accroître. Mais notre situation financière, le comportement responsable de nos différents services municipaux par rapport à la dépense nous donnent les moyens de faire face à d'éventuels « coups durs ». La prudence qui nous guide depuis vingt ans reste donc de mise.

La suppression de la taxe d'habitation est engagée par le gouvernement, qu'en pensez-vous?

Pour les contribuables qui en seront exonérés, c'est évidemment une bonne nouvelle qui permettra d'améliorer leur pouvoir d'achat. En revanche c'est un sujet d'inquiétude pour tous les maires de France. À Arnouville, le produit de la taxe d'habitation, c'est 3 443 922 €. Il faudra impérativement que l'État compense cette perte à l'euro près sinon notre commune, comme toutes les autres, ne pourra plus boucler son budget.

Ce qui est également à craindre, c'est de créer une forme d'inégalité devant l'impôt car certains contribuables seront totalement exonérés de toute contribution et la charge pèsera intégralement sur tous les autres, et particulièrement les propriétaires occupants, nombreux dans notre commune, qui continueront à payer la taxe foncière. À mon sens, le gouvernement ne prend pas suffisamment en compte cette dimension de la réforme qui risque de créer une inégalité de traitement entre locataires et propriétaires.

La prudence qui nous guide depuis vingt ans reste donc de mise.



ENVIRONNEMENT

L'avenue du Parisis prend la route

Le coup d'envoi d'un nouveau tronçon et le Carrefour du Christ vont être lancés en 2018. La future avenue du Parisis va à la fois permettre de dévier le trafic de transit qui engorge les axes RD208 et RD84 quotidiennement, et mettre en valeur l'exceptionnel espace naturel de la vallée du Petit Rosne qui longe le Bois des Condos.

2 LES FERMES PRÉSERVÉES

Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact très poussée pendant plusieurs mois et ce en liaison avec les techniciens du Conseil départemental et de la Chambre d'agriculture et les exploitants. Principal objectif de préserver l'activité des fermes Lemoine et Condos. La future voie passe au Sud des installations des fermes. Les pâturages seront préservés au maximum avec la création d'un « Boviduc » qui permettra aux animaux de passer sous la route en toute sécurité. Des cheminements piétons seront aménagés tout autour de la ferme pour la rendre encore plus accessible.

1 DES ESPACES NATURELS VALORISÉS

La faune et la flore de la vallée ont été inventoriées par des équipes d'écologues. Le patrimoine écologique sera notamment protégé grâce à la création de prairies de fauche. Le secteur de la vallée (entre le Bois des Condos et le Carrefour du Christ) pourra être rendu accessible à la promenade et réaménagé. Au total : 35 hectares seront valorisés en compensation de l'aménagement de la nouvelle avenue.

1

2

FERME LEMOINE

BOIS DES CONDOS

ZI DE LA MUETTE

CARREFOUR ENTRÉE DE GARGES

4

4 UNE VOIE MULTIFONCTIONS

Dotée de deux fois deux voies, la future avenue disposera également de voies de circulations douces réservées aux cycles et aux piétons. À terme, une voie réservée aux bus pourra prendre place dans l'emprise. Le schéma permet de visualiser les différents carrefours qui relieront l'avenue aux dessertes locales. Une seule est prévue sur Arnouville avec l'aménagement du Carrefour du Christ. Le dimensionnement de la voie et des carrefours, de même que le réglage synchronisé des feux tricolores, ont été conçus au moyen d'un logiciel de modélisation de trafic.



Les vrais chiffres du trafic

10518 VÉHICULES

empruntent actuellement quotidiennement la RD208 dans la traversée d'Arnouville.

En 2030

dans l'hypothèse d'un aménagement du Triangle de Gonesse (Europacity, création de nouvelles zones d'activités économiques), le trafic sur l'avenue du Parisis sur la section traversant la vallée du Petit Rosne sera de 28850 véhicules jour. L'avenue du Parisis permettra de réduire de 21 % la circulation attendue en 2030 sur la RD208.



UN INVESTISSEMENT MAJEUR DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le projet de l'avenue du Parisis est intégralement porté par le Conseil départemental du Val-d'Oise et mis en œuvre par les différents services de la Direction des Routes : études et maîtrise d'ouvrage.

Budget de réalisation de la section est sur 5,5 km entre Bonneuil-en-France et Groslay : 145,7 millions d'euros hors taxes. Budget du tronçon réalisé de 2018 à 2020 : 80 millions d'euros hors taxes environ. La région cofinance cette opération à hauteur de 50 %.

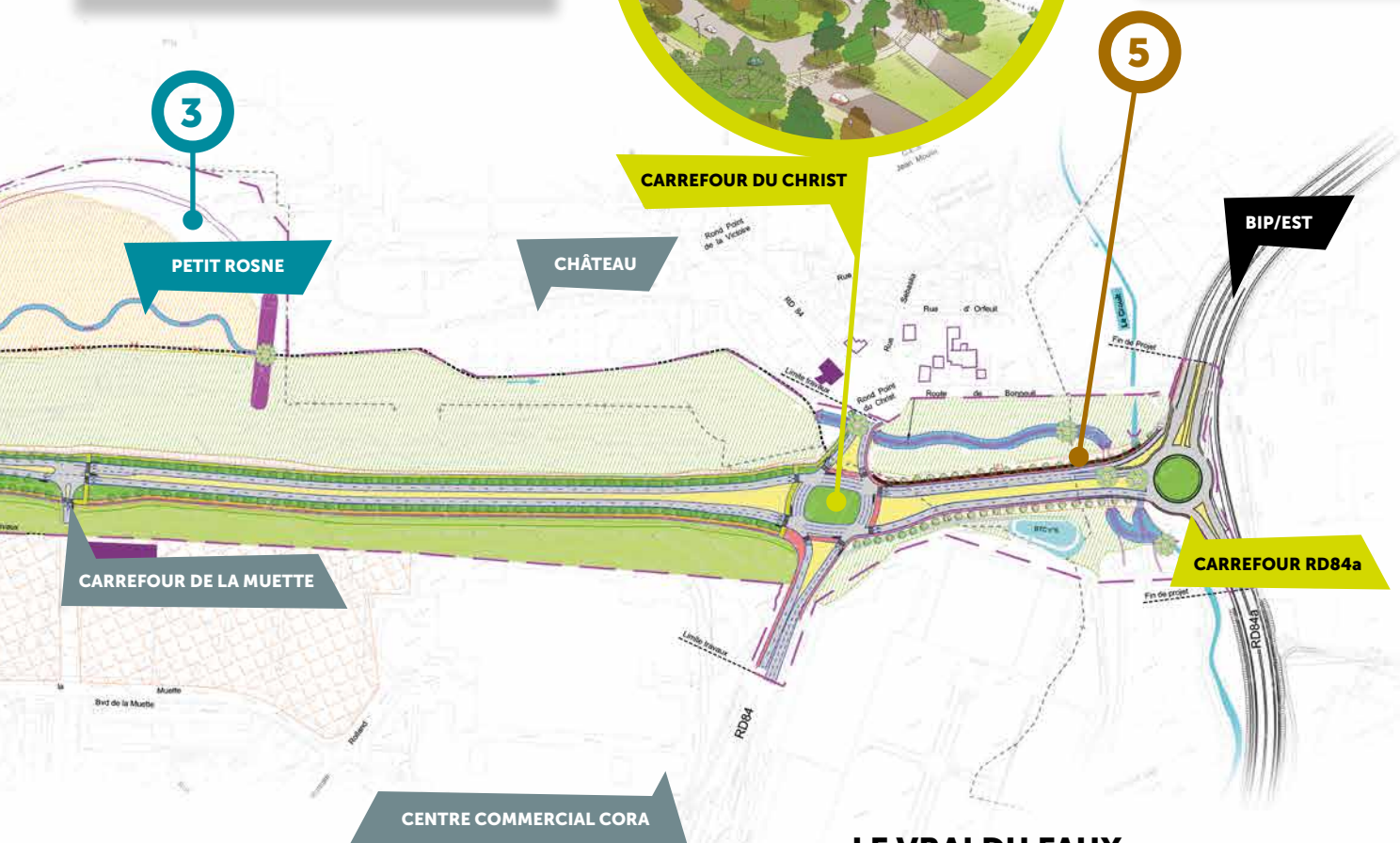
3 LA RENAISSANCE DU PETIT ROSNE

Partiellement canalisée et enterrée, la petite rivière du Petit Rosne va revoir le jour dans le cadre d'un aménagement paysager élaboré en liaison avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (SIAH). Cet espace naturel joue aussi un rôle de régulation des eaux pluviales, lequel sera renforcé avec la création d'une nouvelle digue qui augmentera les capacités de stockage et de protection du secteur sud d'Arnouville en cas de fortes pluies.



5 PROTECTION OPTIMALE CONTRE LES NUISANCES

En fond de vallée, ce tronçon de l'avenue du Parisis n'impacte qu'un nombre très limité d'habitations. Sur Arnouville, le quartier pavillonnaire le plus proche (rue d'Orfeuil, rue des Quinconces, rue Sebastia) sera isolé du bruit par un écran acoustique.



LE VRAI DU FAUX

L'avenue du Parisis est une autoroute.

FAUX : de par son emprise limitée et des carrefours tricolores avec placettes situés au même niveau que les voiries de desserte locales, cette voie est classée en boulevard urbain. La vitesse y sera limitée à 70 km/h.

L'avenue n'a été conçue que pour desservir Europacity.

FAUX : un projet de liaison routier entre le secteur d'Argenteuil et le secteur de Gonesse avait été imaginé dès les années 30. Fin des années 90, l'État amorcera un projet de liaison entre l'autoroute A1 et l'autoroute A15 par la réalisation et la mise en service de tronçon à l'Est et à l'Ouest... bien avant le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse et d'Europacity.

Le projet fait partie du plan anti-bouchons lancé par la région.

VRAI : la région Île-de-France a considéré que la réalisation de l'avenue du Parisis était prioritaire, afin de désengorger les réseaux routiers existants tout en contribuant au développement harmonieux du pôle économique du Grand Roissy, classé parmi les six secteurs stratégiques de la région.

Le mot de



Jean SARBACH
Adjoint au maire chargé de l'urbanisme

Le démarrage effectif des travaux de réalisation de l'avenue du Parisis sur Arnouville dès 2018 est une excellente nouvelle pour l'avenir. Le projet prend intelligemment en compte l'impact écologique de l'ouvrage et permettra de valoriser le patrimoine naturel de la commune. Il faut sur ce plan saluer le travail méticuleux des équipes du Service Études et Projet de la Direction des Routes du département qui ont présenté un projet harmonieux que les élus d'Arnouville, mais également nos voisins de Garges, Sarcelles et Bonneuil-en-France soutiennent.



RENCONTRES DE QUARTIER

Prenez date !

Sortez vos agendas : voici le calendrier du troisième cycle des « rencontres de quartier » qui se tiendront désormais les mardis en soirée. Six rencontres au programme, dans chacun de vos quartiers, pour une vraie concertation de proximité.

Plus de cinq cents Arnouillois au total ont déjà participé à ces rencontres mises en place en 2016 et la formule semble satisfaire les habitants qui se sentent directement concernés par la gestion de la ville et l'évolution de leur quartier.

NOUVEAUX HORAIRES

Un signe : le nombre de participants a légèrement progressé de 2016 à 2017, mais

de l'avis de nombreux riverains, la tenue des réunions le samedi matin n'était pas des plus accessibles. Changement cette année, les rencontres se tiendront désormais les mardis en soirée.

À l'ordre du jour de ce cycle 2018, les grands projets municipaux de la nouvelle année : rénovation de voiries, dynamisation du Vieux Pays, avancement du projet de restructuration du pôle gare, rénovation du gymnase Léo Lagrange, réhabilitation de l'ancienne mairie et création d'une crèche au Vieux Pays, lancement d'un projet de modernisation de l'Espace Charles Aznavour, fibre optique, budget... Beaucoup d'informations à recueillir dans ces rencontres, notamment sur les sujets touchant plus largement le territoire de l'Est du Val-d'Oise auxquels s'intéressent beaucoup d'Arnouillois.

LE CALENDRIER DES RENCONTRES

QUARTIER DU VIEUX PAYS

Mardi 6 février de 19h30 à 21h // Salle Garvarentz – Espace Charles Aznavour

QUARTIER DU BEAUSÉJOUR

Mardi 13 février de 19h30 à 21h // Préau de l'école Jean Jaurès

QUARTIER DU COTTAGE

Mardi 6 mars de 19h30 à 21h // Envol-Maison de la Jeunesse

QUARTIER ROBESPIERRE-JAURÈS

Mardi 20 mars de 19h30 à 21h // Trait d'Union, salle en sous-sol

QUARTIER

DE L'HÔTEL-DE-VILLE

Mardi 27 mars de 19h30 à 21h // Préau de l'école Danielle Casanova

QUARTIER DE LA GARE

Mardi 10 avril de 19h30 à 21h // Marché couvert

CONCERTATION ET ACTIONS

95 demandes formulées lors des rencontres de quartiers 2017 ont été traitées par les différents services de la ville. Parmi elles, se compte, la modification des horaires de la Police municipale. À la demande des habitants ils ont été revus pour inclure le samedi matin. Les policiers effectuent des patrouilles du lundi au vendredi de 8 h à 20h, le samedi de 8 h 30 à 13 h 30 et le dimanche de 6 h 30 à 13 h. Suite aux rencontres de quartier, les rues Albert Lefebvre, Gironde et Henri Sellier ont été aménagées en fonction du plan de stationnement. L'installation d'une aire de jeux moderne à l'école Charles Perrault a été décidée sur proposition des habitants. Autre exemple, ces rencontres ont abouti à la disparition du stationnement payant et la mise en place du stationnement en zone bleue sur l'ensemble du secteur de la Gare.



Le mot de



Jérôme BERTIN
Conseiller municipal chargé du suivi des rencontres de quartier

Vous êtes en charge du suivi des rencontres de quartier et leurs applications concrètes. Quel est le bilan sur ce plan ?

Les demandes formulées concernent parfois de petites interventions de remise en état de la voirie par exemple, qui sont traitées rapidement par nos services. Majoritairement, les Arnouillois signalent des problèmes de stationnement, de circulation, de troubles de voisinage, de dépôts de déchets, etc. Face à ces problèmes, c'est souvent la Police municipale qui intervient. Nous répondons également par courrier à des questions précises. Les Arnouillois ne demandent pas forcément des réalisations, mais souvent des informations sur des sujets de proximité ou d'intérêt général. Rien ne remplace une explication directe.

La concertation, c'est l'autre objectif de ces rencontres ?

Lorsque la ville a l'intention de modifier quoi que ce soit dans un quartier, un sens de circulation, un espace public ou lance un projet, nous souhaitons que les riverains en soient les premiers informés. Leur avis est important. Les rencontres de quartier permettent très souvent de présenter des propositions d'aménagement et d'en discuter collectivement. À ces rencontres, s'ajoutent d'ailleurs de nombreuses petites réunions d'information, sur la rénovation d'une rue par exemple, où seuls les riverains sont conviés en présence des services techniques.



Sur cette carte, le tronçon de la ligne 17 dont la réalisation est remise en cause par le gouvernement. Les populations du territoire se verraient privées d'un accès au futur réseau de métro du Grand Paris Express tout en privant l'est du Val-d'Oise d'une infrastructure indispensable au développement économique. Car la ligne 17 c'est:

- un réseau utile à la fois pour les habitants et pour les passagers de l'aéroport;
- une meilleure desserte de l'aéroport pour les riverains;
- un outil de développement économique local puissant;
- un métro automatique fiable, sur des lignes entièrement neuves et l'absence de perturbations liées aux grèves;
- les grands pôles d'emploi de l'ensemble de l'Île-de-France accessibles sans passer par Paris.



Pourquoi la ligne 17 est-elle si indispensable au développement de notre territoire ?

Les élus du territoire du Grand Roissy sont en colère. Le gouvernement menace de reporter voire de supprimer le projet de construction de la ligne 17 du métro automatique du Grand Paris Express qui devait desservir l'est du Val-d'Oise et le pôle aéroportuaire de Roissy.

Deux manifestations organisées devant l'Hôtel Matignon en octobre. Une campagne de sensibilisation lancée dans plusieurs journaux nationaux et régionaux à l'initiative des élus et des acteurs économiques du Grand Roissy. Une pétition lancée auprès des habitants de l'Est du Val-d'Oise et du Nord Seine-et-Marne. Près de 200 élus du Val-d'Oise, de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne, appuyés par la présidente du Conseil régional Valérie Pécresse, ont engagé un bras de fer pour tenter d'infléchir l'arbitrage du gouvernement sur le dossier du Grand Paris Express. S'il ne remet pas en cause la réalisation de ce nouveau réseau francilien de transport en commun, l'État envisage pourtant d'en alléger le coût en renonçant au projet de la ligne 17. Argument invoqué: un coût global trop élevé – on parle d'environ 35 milliards d'Euros d'investissements – qui ferait sortir la France des critères de stabilité européens.

UN PROJET DÉJÀ FINANCÉ

Un argument réfuté en bloc par les élus locaux. « Le financement du réseau du Grand Paris Express est largement couvert par une taxe spécifique prélevée depuis quelques années auprès des entreprises et des habitants qui vont la payer pour rien », argumente Patrick Renaud, le Président de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

Et sans la création de cette ligne, pas d'aménagement du Triangle de Gonesse, tout proche d'Arnoville. Pas d'accès des habitants de l'Est du Val-d'Oise au métro du Grand Paris. Des milliers d'emplois potentiels sacrifiés, en raison notamment de l'abandon probable du projet d'Europacity, fondé sur la création de la future gare du Triangle de Gonesse.

TERRITOIRE SACRIFIÉ

Le maire d'Arnoville Pascal Doll qui a participé aux deux manifestations, a également réagi: « comment tolérer que l'est du Val-d'Oise, le nord de la Seine-et-Marne et des communes de Seine-Saint-Denis, soient encore et toujours sacrifiés, oubliés, écartés du plus grand projet de transport européen, nouvelle alternative à la voiture, qui doit faciliter l'accès à l'emploi, la formation, l'offre culturelle et de loisirs dont nos populations ont tant besoin ».

2024, 2030, les échéances semblent néanmoins lointaines... « Mais la décision qui sortira ou non notre territoire de ses difficultés en valorisant tous ses atouts se prend maintenant », estime Pascal Doll. « Plus nous serons nombreux, plus nous obtiendrons de soutiens de la part des habitants au travers des pétitions mises en ligne sur Internet, plus nous aurons de chances d'obtenir gain de cause. »

Aux dernières nouvelles, la décision qui devait être prise fin novembre a été reportée au début de l'année 2018... plutôt bon signe.

VOUS AUSSI, AGISSEZ POUR LA CRÉATION DE LA LIGNE 17

Si vous estimez utile de soutenir le projet de création de la ligne 17, vous pouvez le faire en signant une **pétition en ligne sur le site www.change.org, directement accessible via le site de la ville.**

Pour vous informer sur l'évolution, une page ligne 17 est ouverte sur Facebook depuis le 17 octobre dernier.

À noter également la campagne de publicité financée par des entreprises au travers de l'association « Roissy Développement » et les villes du Grand Roissy, rappelant au président de la République ses engagements en faveur des quartiers défavorisés.



Une campagne qui a fait mouche dans la plupart des grands médias, en mettant en scène une jeune femme de Villiers-le-Bel.

RETOUR À LA SEMAINE SCOLAIRE DE 4 JOURS: BILAN POSITIF



La décision du retour au rythme hebdomadaire de 4 jours de classe par semaine, appliquée depuis la dernière rentrée après l'accord des conseils d'écoles, suscite l'adhésion des parents d'élèves comme des enseignants. De l'avis général, les enfants étaient plus fatigués et dispersés depuis la mise en place de cette réforme qui avait été vivement contestée. Comme annoncé, les activités périscolaires auxquelles les enfants

avaient été inscrits à la rentrée ont été maintenues jusqu'aux vacances de Noël. Elles disparaîtront donc de l'emploi du temps des écoliers à la rentrée de janvier 2018. Les enfants quitteront la classe à 16h30. Ils auront soit la possibilité de regagner leur domicile, soit de rester à l'école avec les études surveillées de 17h à 18h. Un réajustement plutôt apprécié des parents puisqu'auparavant, l'heure d'étude se terminait à 17h15, obligeant de nombreuses familles à confier leurs enfants à la garderie. La pause méridienne de deux heures (11h30 à 13h30), est quant à elle conservée. Elle permet d'effectuer deux services de cantine, plus simples à gérer et plus agréables pour les enfants. Enfin, l'arrêt des activités périscolaires n'entraînera aucune rupture de contrat de travail. La ville avait mobilisé ses propres équipes d'animateurs en réorganisant leur emploi du temps et sollicité l'intervention d'associations culturelles et sportives locales, sans avoir à recruter de personnels supplémentaires.

FIBRE OPTIQUE: INFORMATIONS À TRÈS BAS DÉBIT

Tout le monde l'attend, mais les informations sur le calendrier de déploiement de la fibre optique sont bien difficiles à obtenir. Si certains Arnouillois ont eu la chance d'être raccordés en 2017, la plupart se demandent quand l'Internet à Très Haut débit desservira leur quartier. Inutile d'appeler la mairie, les services de la ville n'ont pas plus d'informations, malgré des demandes répétées et insistantes auprès du câblo-opérateur SFR. On sait seulement que le réseau primaire est installé dans l'ensemble de la commune. C'est le raccordement rue par rue qui s'effectue désormais au coup par coup, sachant qu'un délai de carence de quatre mois est imposé entre la création du réseau jusque chez l'abonné et la commercialisation, afin de respecter le principe de libre choix de l'opérateur. Le mieux consiste donc à vous informer directement auprès des opérateurs et de faire une pré-demande de raccordement. Généralement, ils préviennent immédiatement les demandeurs de leur éligibilité à la fibre et l'installation s'effectue dans des délais assez courts.



ARNOUSIGNAL L'appli qui facilite la ville

Mise en ligne en février 2017, l'application Arnousignal



termine sa première année d'exploitation sur un bilan satisfaisant. **En un an, ce sont plus de trois cents signalements qui ont été transmis aux services de la ville** grâce à cette application que les Arnouillois ont installée sur leur smartphone. Elle permet de transmettre une photo et un message directement aux services concernés qui assurent ensuite un suivi des demandes dont les usagers sont informés en temps réel. Les demandes les plus fréquemment émises concernent les problèmes de stationnement (véhicules mal garés et gênants, voitures ventouses, épaves...) généralement traités dans les jours qui suivent. Les dégradations de voirie et les dépôts sauvages de déchets font également l'objet du plus grand nombre de signalements avec, là encore, des interventions rapides des services.

L'application Arnousignal est téléchargeable gratuitement sur les plateformes AppStore et Google Play.

MINIBUS

Un transport gratuit à la demande pour les seniors

Les seniors et les personnes à mobilité réduite peuvent bénéficier du Minibus, dispositif gratuit de transport à la demande leur permettant d'effectuer facilement leurs déplacements pour des rendez-vous médicaux, administratifs, ou pour effectuer des courses hebdomadaires. Un numéro à composer et le tour est joué. Une fois la réservation faite, un chauffeur se déplace aux heures et lieux sélectionnés par le demandeur. **Un service disponible quatre demi-journées par semaine. Le lundi, mardi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h. Le vendredi, le minibus circule le matin de 8h30 à 12h**

Pour plus d'informations, contactez le CCAS au 01 34 45 97 06. Effectuez vos réservations au minimum 48h à l'avance.



UN CHIFFRE

230

C'est le nombre de motifs d'illumination installés dans tous les quartiers de la ville à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ces décors équipés de lampes LED ont une durée de vie moyenne de 5 à 7 saisons et la ville en remplace 1 sur 5 tous les ans pour renouveler son parc et créer de nouvelles ambiances. Il faut également savoir que la pose des illuminations nécessite environ trois semaines d'intervention, sous-traitées à des équipes d'électriciens spécialisés. Il faut ensuite deux semaines pour tout démonter et remiser les décors dans les sous-sols des services techniques.



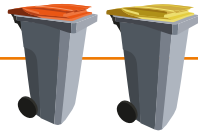
COLLECTE DES DÉCHETS, COMMENT FAIRE POUR BIEN FAIRE ?

Depuis le début du mois de novembre, un nouveau mode de gestion des déchets ménagers a été mis en place dans l'ensemble des communes de la Communauté d'agglomération. Objectif: réduire la facture de collecte et de traitement payée par tous. Autre information à retenir: les modalités de collecte n'ont pas changé sur Arnouville. Juste quelques bonnes habitudes à prendre ou à reprendre. Cinq astuces pour faire de vous un expert du tri.

1

Sortez vos poubelles au bon moment

Au fil du temps, les bonnes habitudes finissent par se perdre. Par exemple, les bacs à déchets restent souvent trop longtemps sur les trottoirs, en dehors des jours de collecte. Pas très propre et gênant pour la circulation des piétons. Relisez bien votre calendrier des collectes et sortez vos bacs quelques heures avant la collecte. Et surtout, n'oubliez pas de les rentrer chez vous après le ramassage.



4

Pour les encombrants: la déchèterie s'impose

Les encombrants, c'est une fois par mois. Alors soyez patients. Attendez la date des collectes pour déposer vos objets sur le trottoir. Sinon, vous pourriez écopier d'une sévère amende. Si vous devez vous débarrasser sans attendre de déchets encombrants, la meilleure solution, c'est le dépôt en déchèterie. Ce service est gratuit et vous permet de vous débarrasser proprement de tous vos déchets, quand vous voulez. D'autant plus utiles que la plupart des déchets dits encombrants sont recyclables.



2

Limitez votre production de déchets

Réduire le volume de déchets ménagers, c'est une solution pour réduire le coût des collectes et du recyclage. On peut ainsi choisir des produits grand format ou vendus en vrac, plus économiques et nécessitant moins d'emballages ce qui permet de réduire le poids des déchets d'environ 25 kg par personne et par an. Privilégiez également l'achat d'éco-recharges, notamment sur des produits d'entretien ou d'hygiène. Et si vous êtes jardiniers, faites du compost. Les déchets alimentaires n'iront plus à la poubelle mais seront transformés en engrais naturel pour votre jardin. Rapprochez-vous du Sigidurs pour les bacs de compostage.



5

Vous faites des travaux: soyez vigilants

Si vous réalisez ou faites réaliser des travaux à votre domicile, assurez-vous que vos déchets de chantier seront bien déposés en déchèterie. Car si l'on retrouve vos déchets sur un trottoir ou dans la nature, ou si des indécents se font surprendre en les déposant, les sanctions sont très coûteuses, avec en plus la confiscation immédiate du véhicule de transport. Exaspérés par ces dépôts sauvages, les riverains, les élus, les policiers, et les juges, ne font actuellement preuve d'aucune indulgence. Chacun est prévenu!



3

Faites le bon tri

Une grande partie des déchets sont recyclables: emballages en carton, canettes en métal, vieux papiers, bouteilles et objets en plastique, pots de yaourts, sacs, sachets et films en plastique: bien triés, ces déchets ne sont pas détruits mais réutilisés. Une erreur à ne pas faire: mettre ces déchets dans un sac-poubelle. Les déchets recyclables doivent impérativement être jetés directement dans le bac à couvercle jaune.



Les sanctions, ça peut coûter cher

- // Une amende de 35 € pour le non-respect des jours et conditions de collecte (jour, horaires, tri...). En cas de défaut de paiement, un juge décidera du montant pouvant aller jusqu'à 150 €.
- // Une amende de 68 € pour le dépôt de déchets sur la voie publique. En cas de défaut de paiement, un juge décidera du montant pouvant aller jusqu'à 450 €.
- // Une amende jusqu'à 1500 € si vous avez utilisé un véhicule pour déposer des déchets sur la voie publique... et la confiscation du véhicule.
- // Une amende pouvant aller jusqu'à 750 € si vous laissez un conteneur ou un bac en permanence dans la rue. L'amende peut atteindre 3750 € s'il s'agit de déchets professionnels.

Soyez vigilants: la police municipale est désormais habilitée à constater et à sanctionner ce type d'infractions.

Quelques chiffres

390 kg

C'est le volume moyen de déchets produit par chaque habitant chaque année, soit plus de 1,5 tonne par an pour une famille de 4 personnes.

1 150 000 €

C'est le montant moyen de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur Arnouville. La collecte et le traitement des déchets, c'est vous qui payez. Prendre les bonnes habitudes, c'est faire des économies.



NE MANQUEZ PAS...

Darius, un voyage à travers les sens

SPECTACLE « TÊTES D’AFFICHE »

Du théâtre de qualité à Arnouville, pour tous les publics, avec cette pièce de Jean-Benoît Patricot interprétée par deux valeurs sûres de la scène : Clémentine Célarié, nommée dans la catégorie « meilleure comédienne » aux Molières 2017 et Pierre Cassignard. Un magnifique duo pour un sujet poignant, pour l’amour d’un fils.

Claire, une chercheuse au CNRS veut redonner le goût de vivre à son fils Darius. Atteint d’une maladie dégénérative, immobilisé, il ne peut plus s’adonner à sa passion d’antan : les voyages. Claire engage alors Paul, un célèbre créateur de parfums, pour aider Darius à vivre à nouveau sa passion à travers l’odorat. Le parfumeur part alors à la recherche de parfums de lieux et de personnes qu’il a aimés. Une œuvre unanimement saluée par la critique qui mêle avec brio la dérision, l’humour et les sens.

**MERCREDI 24 JANVIER À 20H45
ESPACE CHARLES AZNAVOUR
RÉSERVATION DES PLACES AU 01 34 45 97 19**



UNE NOUVELLE DIRECTRICE AU SERVICE CULTUREL

Émilie Dannely a pris les rênes du service culturel de la ville depuis le mois de mars. Elle a fait ses armes au service Culture, Jeunesse et Sport de la Ville d'Écouen pendant 8 ans. Séduite par les projets culturels portés par l'équipe municipale d'Arnouville, Émilie Dannely décide d'y prendre part. « À Arnouville, la programmation des spectacles se destine à un public large incluant les jeunes et les familles. Des projets comme celui de la rénovation de l'Espace Charles Aznavour démontrent bien l'importance donnée à la culture et je cherchais à travailler dans une ville qui se donne les moyens de développer sa sphère culturelle. »

« Nous avons désormais tous les moyens humains pour mener à bien un projet de diversification et d'amélioration de notre offre culturelle », confirme Nektar Balian, adjointe au maire chargée de la Culture. « Émilie peut s'appuyer sur l'expérience de son équipe qui assure l'organisation de tous nos événements culturels et festifs, ainsi que la gestion technique de l'Espace Charles Aznavour. »



PALETTE D'ARTISTES SUR LE REGISTRE DE L'INTERGÉNÉRATIONNEL

La traditionnelle exposition mêlant les créations d'artistes amateurs et de créateurs chevronnés ou professionnels change de tonalité cette année avec deux nouveautés. « C'est une édition de Palette d'Artistes que nous avons souhaité beaucoup plus intergénérationnelle », souligne Nektar Balian, adjointe au maire déléguée à la Culture. La première nouveauté concerne les enfants. Des ateliers d'initiation aux arts graphiques seront proposés aux scolaires, animés par l'artiste urbain Arnouillois Emoy, par ailleurs invité d'honneur de cette édition. Le jeune public découvrira ensuite les œuvres sélectionnées pour cette palette 2018 en compagnie des enseignants et des artistes.

Seconde nouveauté : l'apparition d'une discipline graphique très contemporaine avec deux invités d'honneur représentatifs des arts de rue. Brok et Emoy ont, depuis leur rencontre en 1987, élevé le graffiti au rang d'art à part entière en créant notamment un collectif de graffeurs, 3HC. L'exposition s'achèvera le dimanche 4 février avec la performance « Ligne de Front » de Paul Bloas et Serge Teysot-Gay et la remise des prix. Du jeudi 1^{er} au dimanche 4 février 2018. Espace Charles Aznavour. Entrée libre.

JEUNE PUBLIC: UNE SAISON SUR MESURE

Des spectacles de qualité, à destination des enfants, de la crèche au collège, sont à l'affiche dans cette programmation spécifique qui s'inscrit dans le cadre du dispositif de « Politique de la Ville ». Trois événements à ne pas manquer.

9, 11 ET 12 // 01

PETIT BLEU & PETIT JAUNE
THÉÂTRE MUSICAL
La famille jaune et bleue se met en scène. Un spectacle musical à destination des maternelles.

17 // 02

BIEN SÛR !
CONTES
Coline Morel de la Compagnie « Clair de Lune » propose un spectacle rocambolesque à la bibliothèque intercommunale.
À 17h, entrée libre, tout public à partir de 3 ans.

9 // 03

ALDEBERT
CONCERT ENFANTIN
L'artiste Aldebert, propose son nouvel album Enfantillages 3. Un spectacle à découvrir en famille.
Espace Charles Aznavour à 19h30. Tarif unique : 7 €

15-16 // 03

DANS MA RUE
THÉÂTRE DE MARIONNETTES
Une rue, deux immeubles une rencontre... La naissance d'une amitié. Spectacle scolaire à destination des élèves de CP et de CE1.

27-28 // 03

TOURS DE MAINS
THÉÂTRE MUSICAL CONTEMPORAIN
Du jeu, des boîtes, de la construction et des tours de magie en musique pour les tout-petits de la Maison de la Petite enfance.



Le meilleur de vos sorties

JANVIER 2018

27 // 01

20h30 / Salle Gaston Tran, L'Envol
MUSIQUE CLASSIQUE
Concert de l'ensemble à cordes du conservatoire de Musique et de Danse.
Réserver : 01 34 45 97 12.

FÉVRIER 2018

16 // 02

20h45 / Espace Charles Aznavour
HUMOUR
L'humoriste Vérino propose un spectacle drôle et touchant.
Réserver : 01 34 45 97 19.

MARS 2018

24 // 03

20h30 / Espace Charles Aznavour
CONCERT RENCONTRE
Par l'Orchestre d'harmonie des conservatoires d'Arnouville et de Senlis, sous la direction de Thierry Grimont., autour d'un programme riche et varié (classique, jazz et musique de film...)
Réserver : 01 34 45 97 12

AVRIL 2018

6 // 04

20h30 / Église Saint-Denys
MUSIQUE CLASSIQUE
Soprano, ténor, baryton et mezzo-soprano... Les Voix Croisées, sublime quatuor vocal accompagné de musiciens professionnels, vous livrent un concert classique envoûtant.
Réserver : 01 34 45 97 19

7 // 04

10h-19h / Espace Charles Aznavour
SALON DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE
Des fées, des princesses, des ogres et des sorcières... Des rencontres, des spectacles et des ateliers.
Renseignements : 01 39 85 39 96

7 // 04

20h30 / Église Saint-Denys
MUSIQUE CLASSIQUE
Avec l'orchestre à cordes et l'ensemble vocal en concert sous la direction de Gilles Harle et Célia Bocquel.
Réserver : 01 34 45 97 12

Nous fabriquons une matière première qui est noble, à destination d'artisans pâtisseries et boulangers. Notre satisfaction est de pouvoir, à travers eux, élaborer de bons produits de tradition française.



PORTRAIT

Entretien

// Pourquoi la société Foricher a-t-elle choisi de racheter les Moulins d'Arnouville ?

Nous avons fermé nos moulins à Brétigny-sur-Orge pour nous installer à Arnouville en avril 2016. Notre choix s'est porté sur Les Moulins d'Arnouville pour plusieurs raisons. Ils sont idéalement situés et possèdent une belle capacité d'écrasement de l'ordre de 12000 tonnes de céréales par an. Basés à proximité de Paris, ils nous permettent de fabriquer la farine et de la livrer aux artisans dans la région parisienne et d'aller jusqu'à la Marne, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie.

// Vous avez donné une seconde vie à ces Moulins à votre arrivée. Quels sont les principaux changements apportés ?

Nous avons construit un espace de stockage pour recevoir nos farines de négoce et stocker celles produites sur place. Il nous permet également d'alimenter nos différents clients à Paris et autour de la région parisienne. La cour et le bâtiment ont également été rénovés. Nous avons consacré beaucoup de temps et d'énergie à l'entretien de l'intérieur du Moulin et de ses organes de production. Entretien, maintenance, rénovation tout a été effectué pour remettre en route les machines non fonctionnelles et pour produire correctement de la farine.

// Comment se fabrique la farine ?

On reçoit du blé de coopératives et de producteurs locaux. Ils sont cultivés avec peu de pesticides, conservés sans insecticides de stockage et loin des zones de pollution. Nous les assemblons en fonction des farines que nous voulons produire. Deuxième étape, la phase de nettoyage. Viens par la suite le mouillage. Nous apportons environ 4 à 5 % d'eau au blé pour faciliter la mouture et rendre l'enveloppe moins friable. Nous laissons reposer pendant 24 heures. Puis, direction les appareils à cylindres pour le broiement. Les céréales vont alors subir tout un processus qui va conduire à l'obtention des farines.

// Avez-vous de nouveaux projets pour les Moulins ?

Notre objectif est de continuer à faire évoluer le site en matière de production et de formation. Nous avons pour projet la construction d'un fournil de formation pour accueillir nos artisans et les particuliers qui souhaitent être formés sur l'évolution du métier de la boulangerie, pâtisserie et viennoiserie. Nous espérons pouvoir faire aboutir ce projet en 2018. Travailler exclusivement avec des artisans boulangers qui ont à cœur la vente de produits faits maison à partir d'une matière première de qualité, c'est ce que j'aime le plus dans ce métier.

Aymeric Massy

Arnouville abrite les Moulins Foricher, un site de savoir-faire pour des farines « label rouge ».



L'expression des groupes politiques

GROUPE DE L'OPPOSITION

La ligne 17 et l'intégrité de l'agglomération de Roissy Pays-de-France menacées.

Après les rumeurs persistantes sur le possible retard du calendrier dans la réalisation de la ligne 17, des rumeurs se font également entendre quant à l'absorption des communes qui constituent l'aéroport de Roissy CDG par la métropole du Grand Paris. Une telle modification amputerait notre agglomération et le département du Val d'Oise d'une part de son territoire ainsi que de ressources économiques importantes. La création de la nouvelle agglomération, avait en partie compensé les baisses de dotations de l'Etat. La réalisation d'un tel scénario mettrait en péril l'équilibre financier de l'agglomération et de la ville d'Arnouville.

Dès le mois d'octobre nous avons proposé que le conseil municipal d'Arnouville prenne position contre ce "hold-up". La majorité municipale a refusé que le conseil municipal exprime clairement sa position en votant dès le mois d'octobre la motion que nous propositions défendant l'intérêt des habitants d'Arnouville et de l'agglomération. Il a fallu attendre plus d'un mois pour qu'elle décide enfin de s'exprimer en votant une motion similaire pour défendre l'unicité du Val d'Oise et les intérêts de notre territoire.

Budget 2018 : la triple peine pour les Arnouillois.

Le chemin budgétaire tracé depuis plusieurs années par une municipalité annonçant des emprunts jamais réalisés, conduit vers un très faible endettement. Financer le fonctionnement par l'endettement serait une mauvaise gestion, mais est-elle plus saine lorsque les investissements sont payés comptant ? Les Arnouillois sont aujourd'hui victime d'une triple peine : condamnés à rembourser les prêts consentis hier (ce qui est bien normal), à payer comptant les investissements pour l'avenir et à subir l'augmentation de leurs impôts locaux pour la troisième année consécutive.

En même temps que la majorité a annoncé l'augmentation des taux d'imposition de 0,5 % pour 2018, elle a soumis une délibération sur les indemnités du maire et des adjoints. Les indemnités ainsi votés correspondent à celles d'une ville de 20 000 à 50 000 habitants. Le surcoût des indemnités correspond à près de 0,5 % d'impôt pour Arnouville.

En cette fin d'année 2017, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous exprimons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année qui s'annonce.

**S. Lassonde, N. Maatoug, T. Martin
POUR LE GROUPE DES « ÉLU(E)S
SOCIALISTES - ENSEMBLE CONSTRUONS
L'AVENIR D'ARNOUVILLE »**

**Nous vous rencontrons sur RDV
au 06-46-09-20-82
grp.ps.ecaa@gmail.com**

GROUPE MAJORITAIRE

À quelques jours des fêtes de Noël et des Fêtes de fin d'année, nous vous souhaitons nos traditionnels souhaits de partage et de bonheur, en famille et auprès de vos amis.

Noël, c'est avant tout une fête religieuse, profondément ancrée dans l'histoire de notre Nation et dans nos coutumes. Ce qui importe, c'est d'en respecter les principes universels : le partage, la célébration de l'enfant, la famille. Les Arnouillois, dans toute leur diversité peuvent s'associer à ces valeurs sans rien renier de leurs propres origines. C'est notre vœu le plus sincère, qui apportera à chacun la joie du vivre ensemble.

Nous allons bientôt tourner la page de l'année 2017. Il y a un an, aucun d'entre nous n'avait envisagé les très profonds changements qui ont totalement recomposé le paysage politique de notre pays durant cette année surprenante. De tels changements politiques ne peuvent laisser les élus que nous sommes indifférents, car les orientations prises au sommet de l'État finissent toujours par modifier le cadre de notre mission et de notre engagement. Ils témoignent également d'un réel changement des mentalités et des attentes que nous avons le devoir d'intégrer dans nos actes.

Mais ce qui nous importe, c'est la fidélité à nos engagements et du premier d'entre eux : servir Arnouville, défendre les intérêts des Arnouillois. Notre premier parti, c'est Arnouville.

L'année 2017 a, sur ce plan, été marquée par de nouvelles avancées qui se concrétiseront pour la plupart dès 2018 :

- le lancement d'un projet de création d'une mini-crèche de 20 berceaux au Vieux Pays,
- la réalisation de la nouvelle école maternelle Charles Perrault,
- la réhabilitation de notre ancienne mairie,
- le lancement des études pour la restructuration du pôle gare,
- de nouvelles animations telles que l'Île-aux-Loisirs durant l'été ou la seconde édition de la soirée Danses et Musiques du monde,
- et le vote en fin d'année, du budget de 2018 qui confirme la solidité de nos finances communales, fruit de près de 20 années de gestion rigoureuse.

Tel est le fruit de notre travail et de notre engagement, relayé par les employés communaux auxquels nous témoignons, une fois encore, toute notre reconnaissance.

**Claude Fernandez-Veliz,
première adjointe au maire,
POUR LE GROUPE MAJORITAIRE
"DYNAMISME ET EXPÉRIENCE POUR
ARNOUVILLE"**

CARNET

// Naissances

Août 2017

Médine MEJIT TITEBAH, Liliane MOREIRA VARELA FERNANDES, Zach COLLOT, Noah DUMAND, Lyham HADJAR, Dilda TONLAK, Djimey SYLLA, Maher EL HAJJAMI, Ali DOGAN, Haajar NDOYE, David SOFYAN, Güney YASAR

Septembre 2017

Rayan CORREIA NUNES, Adem AMARA, Anisah MANZOR, Tess PROSPER-COJANDE, Ewenn JOSEPH, Lemi ALKAÇ, Eva GECER, Mohamed-Jawad MTAA-LAH, Alisha IQBAL, Emel KARACA, Sarah TAKLIT, Aydhen PARASURAMAN, Yvana IDE, Zeynep YURTSEVEN, Kaïs DUFOUR, Léonie DIRIL, Angeline FRANÇOIS, Kaur SINGH, Jayda MENDY, Romane ALLARD-DELAHERCHE, Marco ALA, Lisandro PEREIRA, Sanaya ADEEL, Kellian BUAMULUNGU KINDUNDU, Noah LAPOSTE, Raphaël CARRAS, Ninon CHAMPAGNOL, Youssuf KHAN, Giulia KARATAVUK

Octobre 2017

Keydj TIDE, Baptiste MIGNON, Evan GUL, Ethan SAÏDANE KETH, Layanne GOMES MENDES, Sayma NAEEM, Sarah OUASSOULI, Milica BRADARIC, Umair MOHAMMAD, Alexandre BOTNARI, Flemata SANGARÉ, Armani SINGH, Fallone ALCIN, Mélina CIRAK, Louisa ANGEXETINE, Delfin ARIK, Dalhia OUARET, Giuliano FERNANDES, Imen ZOUHIR, Beran KIRAR, Samy BAHLOUL

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

// Mariages

Août 2017

Sébastien YAGAN/Jennifer YALAP
David NUNG/Sophie LAY

Septembre 2017

Walid YAJJOU/Fatima BOUGTAB
Lyazid BELLIR/Katia KORCHI

Octobre 2017

Mehmet DILEK/Fatma GÜNES
MANPREET SINGH/Kirandeep RAM
Saïd BENOURET/Hasna AKADDAR
Serkan EKICI/Evrin AKANSU

Noces d'or

Jean VERGER/Danièle MULLER

Noces de diamant

Jacques AUGÉ/Jeanne DÉLÉENS

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

// Décès

Août 2017

Georgette TOPOUZIAN épouse KESSEDJIAN, Suzanne GOMEZ épouse DARROUX

Septembre 2017

Laura DELESTRE épouse EL OUAFI, Jean RIGAULT, Monique LE MEN veuve PERRIER, Jean FOURDRINIER, Thérèse MILLERIOUX veuve BONDON, Annie SAGETAT épouse DRZEWIECKI, Patrick BAILEYNAUD, Josette LEFÈVRE veuve LEPRETRE, Isidro GONÇALVES GUIMARAES, Edgar SÉJOURNÉ, Jeannine MARTIN veuve DELBAUCHE, Parveen NUSRAT épouse KHIZAR, Marcel RIGAULT, Kishvar RIAZ épouse MALIK, Robert FERON

Octobre 2017

Rahmi DAGLIOGLU veuve DAGLIOGLU, Emilienne BENOIST
Francis GOUMILLOU, Raymomnd METZ, Ginette LE DUAULT épouse MARCOS, Maurice ALLAIN

Novembre 2017

Marie Anatole DIVIALLE, Thérèse BRASME veuve JACQUESSON, Lucien OCCHI, Geneviève GOUGET épouse PENTECÔTE

La Ville adresse ses condoléances aux familles.

1 MINUTE POUR LES DÉPOSER...

1500 EUROS D'AMENDE À PAYER !



LES DÉCHETS, CE N'EST PAS N'IMPORTE OÙ ET N'IMPORTE QUAND !

AYEZ LE RÉFLEXE DÉCHÈTERIE !

WWW.SIGIDURS.FR

 N° Vert 0 800 735 736